

## **Dystopie : Accès à l'eau? Nous sommes devenus des "diggers"**

En 1649, l'enclosure des terres et des forêts communales anglaises est totale. Les pauvres et les petits paysans n'ont plus accès à ces terres et forêts pour ramasser du bois mort, faire paître leur bétail et cueillir des fruits sauvages.

Certains d'entre eux se rassemblent alors dans des communautés agraires et égalitaires. Ils affirment leur droit coutumier d'accès à ces terres et ils s'installent sur celles-ci. On les appellent les diggers.

Après 2 ans d'affrontement avec les hommes armés des propriétaires terriens et les soldats du roi, ils sont définitivement chassés des anciennes terres communales.



En 2050, quelques multinationales avec l'aide de l'UE ont accaparé les eaux superficielles et souterraines, les ont interconnecté et ont mis en place un marché européen de vente d'eau.

Un nombre croissant d'usagers ne peuvent plus payer l'accès à l'eau qui est devenu très cher. Certains d'entre eux affirment leur droit d'accès à l'eau, créent des collectifs qui prennent l'eau directement dans le réseau d'interconnexion.

Ils sont traqués par la police de l'eau que les Etats de l'UE ont mis à la disposition des multinationales.

Cette dystopie n'est pas aussi irréaliste qu'il n'y paraît.

Le mouvement zadiste qui prend de l'ampleur en France en ce moment ressemble beaucoup aux diggers anglais du XVIIème siècle. Les Zones A Défendre sont des terres occupées par les zadistes pour empêcher leur saccage par la construction d'aéroport (NDDL), de barrage (Testet) etc.

Il existe une police de l'eau en France. Elle est constituée de fonctionnaires qui ont pour rôle de vérifier s'il n'y a pas des prélèvements illicites dans les rivières et aquifères ou des pollutions des masses d'eau. En cas d'infraction, la police de l'eau peut appliquer des sanctions pénales (amendes ou emprisonnement). Dans la pratique, la police de l'eau est très peu efficace mais elle peut le devenir si elle est mise à disposition des multinationales par l'État.